

## Conseil Municipal du jeudi 6 septembre 2012

### 1) Vente de la débroussailleuse

La débroussailleuse achetée en 1988, n'est plus utilisée par les services techniques. A l'unanimité, le conseil municipal décide de la vendre au GAEC de la Douettée au prix de 1000€.

### 2) Marché Lamy Frères, titulaire du lot espaces verts (marché lotissement des Frèches)

A l'unanimité, le conseil municipal accorde la remise gracieuse des pénalités dues par l'entreprise : les travaux terminés ont été validés avec retard dans le Décompte Général Définitif.

### 3) Classement des RD 62 et 36 et déclassement des voies communales Jeanne d'Arc et du Huchet

A l'unanimité, le conseil municipal décide en accord avec le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine de modifier le classement et la voirie de l'agglomération. La rue Jeanne d'Arc et la rue du Huchet passent dans le domaine départemental. Les voies internes du centre bourg passent dans le domaine communal.

### 4) Cessions de délaissés de voiries du lotissement des 4 Routes à l'aménageur Viabilis

A l'unanimité, le conseil municipal accepte l'offre de l'aménageur (30€/m<sup>2</sup> pour une superficie totale de 191 m<sup>2</sup>).

### 5) Effacement des réseaux rues de Saint-Thurial et du Huchet

A l'unanimité, le conseil municipal s'engage à réaliser les travaux et à verser la participation au maître d'ouvrage (SDE 35) ; les crédits étant inscrits au BP 2012.

### 6) SDE 35 – procès-verbal de transfert de compétence

Suite à la mise à disposition des biens liés au transfert de la compétence électrique, le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à signer le procès-verbal présenté par le Syndicat Départemental d'Energie 35.

### 7) CCB transfert de compétence

En vue de l'étude, programmation, réalisation et gestion de la Mézon du Carouge à Monterfil, et afin de modifier les statuts, le conseil municipal à la majorité des votants, se prononce pour la modification. Mme Vansteene s'abstient, M. Ribault, M. Geffroy et M. Dufraigne ne prennent pas part au vote, considérant l'absence de compte-rendu d'activités de la CCB par les délégués communautaires.

### 8) Création d'un poste d'apprenti

Un jeune Bréalais a sollicité la commune pour préparer un CAPA, travaux paysagers, en alternance sur le campus de La Lande du Breil. Le conseil municipal à l'unanimité décide de créer le poste du 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 août 2014.

## **9) Personnel communal – modification du tableau des effectifs**

Afin de tenir compte des ouvertures de classes en 2012-2013, de la hausse du nombre des rationnaires au restaurant scolaire, de l'augmentation de la fréquentation à la médiathèque, il y a eu lieu de réorganiser les services à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012. A l'unanimité, le conseil municipal décide les modifications du tableau des effectifs, cela concernant 10 agents à temps complet ou incomplet (l'organisation ayant au préalable reçu l'accord de ces agents dont un mis à disposition de la commune par l'ESAT Le Pommeret).